



PROTECTION INCENDIE MAISON INDIVIDUELLE

SOMMAIRE

| | |
|---|----------|
| 1. SOLUTIONS APPLIQUEES A NOTRE EXEMPLE DE MAISON INDIVIDUELLE | 3 |
|---|----------|

Concernant la Règlementation Sécurité Incendie, en cas d'application de l'IT 249 de juillet 2010, les configurations constructives décrites ne peuvent être prescrites en l'état et doivent faire l'objet d'adaptations permettant une maîtrise de la propagation du feu en façade. Le document « Bois construction et propagation du feu par les façades – juillet 2023 » à valeur d'Appréciation de Laboratoire présente des solutions constructives de référence à utiliser en lieu et place des solutions du paragraphe §2.4 de l'IT 249 de juillet 2010 (Cf courrier DGSCGC/DSP/SDIAS/BPREV du 27/01/17).

Les solutions présentées dans ce guide sont également réputées satisfaire les dispositions de l'arrêté d'Aout 2019 applicables aux conceptions de façades des bâtiments d'habitation vis-à-vis du risque incendie, et pour certaines, aux dispositions de l'arrêté d'Aout 2019 applicables à la rénovation des façades des immeubles de moyenne hauteur à usage d'habitation (4^{ème} famille).

D'autres appréciations de laboratoire collectives ou propriétaires peuvent répondre à ces objectifs

1. SOLUTIONS APPLIQUEES A NOTRE EXEMPLE DE MAISON INDIVIDUELLE

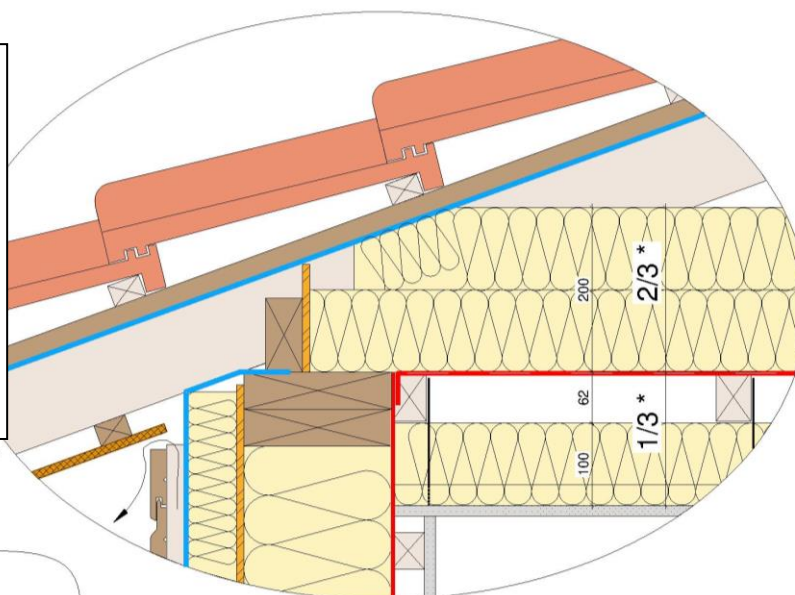
Habitation 1^{ère} famille :

En façade :

Pas d'application de l'IT 249

Parement Euroclasse D-s3,d0 **ou bois** (voire E si la limite de propriété > 4m)

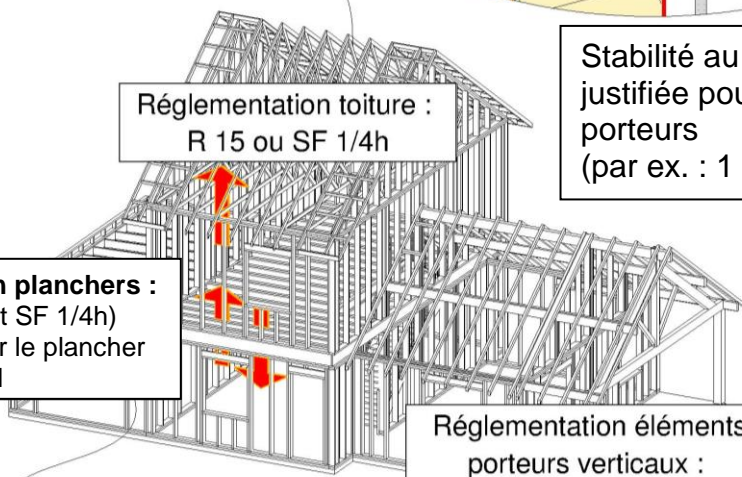
Seul le parement bois dispense d'un rapport de classement ou d'un classement conventionnel dans ce cas.



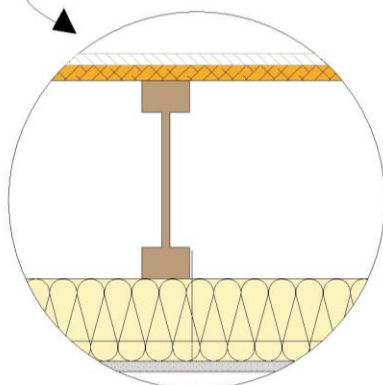
Réglementation toiture :
R 15 ou SF 1/4h

Stabilité au feu de 15 minutes justifiée pour les éléments porteurs (par ex. : 1 plaque de BA 13)

Réglementation planchers :
REI 15 (ou CF et SF 1/4h) uniquement pour le plancher haut du sous-sol



Réglementation éléments porteurs verticaux :
R 15 ou SF 1/4h



Exemple de plancher intermédiaire avec solivage en poutre en I avec un parement inférieur en plaque de BA 13

Figure 1: Schéma illustrant la réglementation incendie et des types de parois permettant de répondre à celle-ci pour une maison individuelle type.